

La démocratie représentative, la promotion et la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales, la primauté du droit, la création des conditions qui assurent la prospérité morale et matérielle de nos peuples sont, entre autres choses, des éléments qui constituent la raison d'être de nos gouvernements. Nous devons tous nous protéger de ce qui menace ces valeurs fondamentales auxquelles nous croyons et qui sont l'essence de tout bon gouvernement : que nos peuples jouissent du plus grand bien-être économique, social et spirituel que nous puissions leur procurer dans la liberté. C'est, en fin de compte, la qualité institutionnelle de la démocratie à laquelle je faisais allusion.

Les droits de la personne et leur protection internationale constituent un intérêt légitime, et nous en sommes tous responsables. Dans ce domaine, notre continent est à l'avant-garde, et les institutions interaméricaines qui s'y consacrent en sont la preuve. Nous devons les renforcer davantage.

Ce nouveau cycle historique, qui s'est ouvert dans les Amériques, devra être pour tous nos pays une ère de progrès, de justice et de liberté dans la démocratie, comme le fut l'objectif initial de nos libérateurs. Y parvenir dépend de nous tous.

